

Le 9 mai 2017

**Direction Insertion Solidarité**  
**Maison des Initiatives, de la Solidarité et de l'Emploi**  
AXC/GC

Avis de vacance interne /externe

**Maison des Initiatives, de la Solidarité et de l'Emploi**  
**Conseiller(ère) en économie sociale et familiale**

*Emploi à temps complet relevant du cadre d'emploi des assistants socio-éducatifs*  
*Contrat d'un an, poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> août 2017*

**AVANT LE 27 MAI 2017**  
**DELAI DE RIGUEUR**

Sous l'autorité du responsable de la Maison des Initiatives, de la Solidarité et de l'Emploi (MISE), au sein d'une équipe pluridisciplinaire, le (la) conseiller(ère) en économie sociale et familiale met en oeuvre des actions individuelles et collectives dans le cadre de l'accompagnement social des personnes en démarche d'insertion socio-professionnelle.

### **MISSIONS DU SERVICE**

Le CCAS de Saint Martin d'Hères mène dans la Direction Insertion Solidarité une politique de soutien aux personnes confrontées à différents facteurs d'exclusion.

La MISE s'adresse aux personnes de 26 ans et plus en démarche d'insertion sociale et professionnelle, développant une approche globale en articulation avec les autres services du CCAS, de la Ville et les partenaires.

### **ACTIVITES**

#### **Activité générale**

Le (la) conseiller(ère) en économie sociale et familiale exerce ses missions au sein d'une équipe pluridisciplinaire et dans le cadre du projet de service de la MISE.

Pour l'ensemble de ses activités, le (la) conseiller(ère) en économie sociale et familiale s'appuie sur une bonne connaissance des acteurs du territoire, travaille en étroite relation avec les services du CCAS, de la Ville et les partenaires tant sur le soutien individuel qu'autour d'actions transversales.

Il (elle) participe au repérage des besoins, propose des actions et veille à favoriser la participation des publics.

Il (elle) effectue le suivi de son activité sur le logiciel métier existant.

Il (elle) réalise un bilan de son activité et contribue au rapport d'activité du service.

#### **Centre Communal d'Action Sociale**

111 avenue Ambroise Croizat, CS 50007

38401 Saint-Martin-d'Hères Cedex - Tél. 04 76 60 74 12

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Président du CCAS

### **Animations collective :**

- Co-animation avec un conseiller emploi d'une permanence de soutien aux femmes dans l'élaboration du projet professionnel avec la prise en compte globale du projet.
- Co-animation d'actions collectives en soutien aux projets et démarches d'insertion : mobilité vélo, En mouvement vers l'emploi, DECLICS...
- Accueil et/ou animation d'informations collectives et actions ponctuelles sur des thématiques sociales (accès aux droits, santé...) en réponse aux difficultés rencontrées et afin de faciliter les passerelles pour les publics vers les services et partenaires compétents.

### **Soutien individuel :**

Le (la) conseiller(ère) reçoit les personnes à leur demande ou sur orientation d'un autre membre de l'équipe pour une évaluation sociale, une aide aux démarches et une orientation vers les services et partenaires compétents.

## **COMPETENCES**

### **Connaissances et savoir-faire :**

- identifier, analyser la nature des besoins exprimés,
- informer, conseiller et proposer les démarches, moyens et interlocuteurs les plus appropriés,
- engager des interventions de médiation entre les usagers et les organismes concernés,
- savoir travailler en concertation et complémentarité au sein d'une équipe, et en partenariat,
- conduite de projets et pratique de l'animation collective
- aptitudes relationnelles développées,
- pratiques bureautiques courantes

### **Savoir-être :**

- capacité d'écoute,
- sens du service public,
- discrétion professionnelle,
- rigueur et organisation.

Diplôme de Conseiller en économie sociale et familiale demandé.

Les activités et compétences sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution des missions et des techniques de travail.

Les agents intéressés par cet emploi, voudront bien faire acte de candidature, **sous couvert de leur chef de service**, à Monsieur le Président du CCAS,

Françoise PERON  
Directrice du CCAS

